

Rebonds

Désormais, l'ère de Dayton est terminée; l'avenir de la Bosnie se joue entre Sarajevo et Bruxelles.

Bosnie, vers une autre identité

Dix ans après la signature à Paris de l'accord de Dayton, il est de bon ton de souligner les multiples erreurs commises à Dayton (Ohio, Etats-Unis), où cet accord fut négocié en novembre 1995. Il importe cependant de prendre en compte le temps nécessaire pour sortir d'une guerre. Si l'on se souvient de l'après-guerre en France, mais aussi en Italie, en Allemagne et en Autriche, on conviendra que la reconstruction, la réconciliation et tout particulièrement l'élaboration critique du passé nécessitent plusieurs décennies. N'oublions pas non plus qu'aujourd'hui encore il existe – en Espagne, au Royaume-Uni, en Belgique, en France, ainsi qu'en Autriche et en Italie – des revendications de souveraineté territoriale aspirant à être reconnues au niveau national, voire au niveau supranational.

Si l'on constate une certaine évolution en Bosnie, il ne s'agit cependant pas d'une rupture spectaculaire qui adviendrait comme par enchantement dix ans après. Depuis plusieurs années le pays s'affranchit petit à petit du « modèle Dayton » et de ses nombreuses limites. On peut rappeler ici l'accord Sarajevo-Mrakovica qui fut, en 2002, à l'origine de réformes constitutionnelles octroyant le même statut aux trois peuples constituants ainsi qu'à tous les citoyens sur l'ensemble du territoire. Cela représenta un premier pas « au-delà de Dayton ». L'intégration au

cosmétiques... ne recueillant au final même pas l'adhésion des leaders politiques bosniens. Il s'agissait notamment de créer une présidence unifiée – et non plus tripartite – aux pouvoirs limités, et de renforcer le rôle du Premier ministre et de son gouvernement. En contrepartie, on aurait augmenté le nombre de parlementaires – comme s'il n'y en avait déjà pas assez. Certes, une telle mesure constitue en période préélectorale un appât pour des politiques se devant de récompenser leurs lieutenants. Mais quelle crédibilité accorder à une telle initiative alors que l'on s'accorde sur l'absolue nécessité de réduire la voilure d'un Etat comptant 200 ministres, 80 partis politiques, 14 Parlements – pour un pays de quelque 4 millions d'habitants ? A elles seules, ces mesures ne permettraient pas de relever les défis qui attendent le pays ; de plus, elles seraient insuffisantes pour engager des changements systémiques à tous les échelons de l'Etat et permettre la transformation de la Bosnie en un Etat fonctionnel.

Exit « Dayton plus » et le rêve américain ! La bonne nouvelle vient de Sarajevo, où – le 25 novembre 2005 – le commissaire de l'UE à l'Elargissement Olli Rehn et le Premier ministre Adnan Terzic annonçaient officiellement l'ouverture des négociations entre l'Union européenne et la Bosnie en vue d'un accord d'association et de stabilisation. Désormais l'ère de Dayton est terminée; l'avenir de la

Bosnie se joue entre Sarajevo et Bruxelles. Les nécessaires réformes constitutionnelles mais aussi économiques se feront à

l'avenir dans le cadre de l'intégration européenne et non pas d'une mise en scène hollywoodienne. Il revient à l'UE d'assumer clairement son rôle de leader et d'engager un processus de réformes basé sur un consensus, il est vrai, encore à forger. L'Autriche, qui doit assumer la présidence de l'UE dès le 1^{er} janvier 2006, aura à cœur de s'engager dans ce sens, et ce – au vu de son histoire et de sa position géopolitique – très certainement au-delà des six mois que dure sa présidence.

Quels sont les termes de cette dynamique suscitée par le processus d'adhésion à l'UE ? Il s'agit en premier lieu de mettre en œuvre les réformes relevant d'un consensus existant. On pense ici aux réformes touchant les forces armées, la police, mais aussi à l'introduction en janvier 2006 de la TVA. Dans un deuxième temps, il s'agit de trouver un consensus politique sur des enjeux majeurs. A cet égard, l'initiative de Donald Hays peut avoir des effets utiles à condition que le processus de discussion implique un

Par **CHRISTOPHE SOLIOZ** directeur exécutif de l'association Bosnie-Herzégovine 2005.

événement plus large de responsables politiques et s'ouvre résolument aux acteurs de la société civile. En clair, il s'agit de jeter les bases d'une constituante mettant en chantier une nouvelle Constitution – rédigée cette fois-ci en Bosnie et non plus aux Etats-Unis !

En effet, il appartient maintenant aux Bosniens de s'engager pour l'avenir de leur pays et d'en assumer toutes les responsabilités. D'où la nécessité de redimensionner et de redéfinir les objectifs de la communauté internationale, en particulier l'action du haut représentant et de son bureau. A terme, c'est un accord de partenariat (définissant les relations entre internationaux et locaux) qui deviendrait le moteur des réformes à mettre en œuvre et serait à l'origine d'une nouvelle Constitution. Il revient à l'UE de jouer ce rôle de facilitateur. A l'évidence, une approche technocratique

n'est ici plus de mise, l'UE doit assumer un rôle plus politique que par le passé. En définitive, la Bosnie doit rapidement dépasser un débat public par trop centré sur les enjeux constitutionnels – ce qui le bloque – afin de se donner une nouvelle identité fondée sur le respect des différences culturelles et sur le renforcement d'un Etat au service du citoyen. En Bosnie, comme ailleurs, l'espace national doit se transformer en espace à la fois identitaire et citoyen. A ce titre, la Bosnie est l'exemple paradigmatique à la fois d'une panne de souveraineté et d'un difficile retour de l'Etat-nation. Si la « communauté » est la nouvelle grammaire du monde, la Bosnie nous rappelle que celle-ci ne peut être que plurielle et ouverte. ▶

Dernier ouvrage paru: *Turning-Points in Post-War Bosnia*, Baden-Baden, Nomos, 2005.

(Lire aussi page 6)

L'ŒIL DE WILLEM



Les nécessaires réformes constitutionnelles mais aussi économiques se feront à l'avenir dans le cadre de l'intégration européenne et non pas d'une mise en scène hollywoodienne.

Conseil de l'Europe le 24 avril 2002 en fut un autre. La création en 2005 d'un ministère de la Défense au niveau de l'Etat – unifiant de facto les armées placées jusqu'alors sous la responsabilité des entités – ainsi que la réforme de la police sont d'autres exemples illustrant une progressive centralisation ainsi que le nécessaire renforcement de l'Etat. Il importe maintenant de redimensionner une administration pléthorique, d'attribuer plus de responsabilités et de pouvoirs aux municipalités et, surtout, d'imaginer un autre découpage, à l'échelon intermédiaire, des cantons et des entités.

Depuis le printemps 2005, l'ambassadeur américain Donald Hays anime un groupe de travail impliquant des personnalités de huit partis politiques bosniens. L'objectif fixé était de présenter une nouvelle Constitution exactement dix ans après Dayton. Alors que d'aucuns attendaient naïvement un deus ex machina, le résultat fut bien décevant. Le texte en discussion consistait en de simples mesures